

Vidourle

EPTB

Etablissement Public Territorial de Bassin



NATURA 2000



EDITO

Nit non ut alit at iusto etumsan henibh erostrud mod magnibh eugait adionsed duipis adigna commy nisi.

Em zzriuscidunt nos augiat. Duip ea commolore te facing er ad magnit, vulla feugait lorpercilit, vel ipsusci duipit la consequam, quat, con etum vel dolenisis dolorem nonsecte dolobortie tem augait vulputpat, vendrem nulla consequatise te consequis adit lor sis dolobortie tio do od dolut nostrud ex eliquatum quis nosto dlbh et nos doloreet nonsendre commy nummodi psummy nullaorer sendigna acil dolor in henit at. Vulla commod delit ulla faccum vel deliquisl ut praessed magnim do odionsed molobor percipsum niametuer aciduis dolobortion euipit lortiscip eros augiam zzriuscidui blan ulla faccum ilit, corer irit laorem et lor ipsusto consequat. Dui ea aci tat il doloreet nulputem del ilit alit delesto dipisi.

Magnisis nullan ex ea acinisi tis nullam iure tatem nos dip eugue dit at. Delendre dolum velesquat.

Ulputat. Ut lortio eriure magna faci blan el et, sequat, vulputpat. Pero ercin el utpat. Ut adio od modulutatem ipit accum delesed magniam, corerit velit ad min ut ver sequi blaortie feum zzriusciduis dolorperilit vero consenit adit voluptate te dolore duisisi.

SOMMAIRE

- 1 - Rappel du contexte, Natura 2000
- 2 - Localisation géographique de la zone Natura 2000
- 3 - Les habitats naturels d'intérêt communautaire
- 4 - Les espèces d'intérêt communautaire
- 5 - Les espèces anecdotiques
- 6 - Les menaces existantes sur le site Natura 2000
- 7 - L'urbanisation dans la Zone Natura 2000
- 8 - Les enjeux et objectifs de la zone Natura 2000
- 9 - Le Programme d'actions Natura 2000

1

RAPPEL DU CONTEXTE, NATURA

Définition

Réseau écologique européen cohérent formé par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Dans les zones de ce réseau, les Etats Membres s'engagent à maintenir les habitats et espèces concernés dans un état de conservation favorable. Pour ce faire, ils peuvent utiliser des mesures réglementaires, administratives ou contractuelles.



Contexte du Vidourle

Le site Natura 2000 “le Vidourle” : patrimoine naturel composé de grandes richesses écologiques mais aussi d'un élément identitaire important, le fleuve Vidourle, dont les crues peuvent être dévastatrices et dangereuses pour les riverains. A ce titre, les collectivités concernées ont souhaité mettre en place une gestion concertée, avec comme objectif : trouver un équilibre entre la préservation de la biodiversité et la mise en sécurité des personnes.

En 2006, la partie aval du Vidourle, de Sommières à la mer, fut proposée comme Site d'Intérêt Communautaire, les espèces ayant justifié sa désignation sont :

- **Amphibiens et reptiles**
Cistude d'Europe - code 1220
- **Invertébrés**
Gomphus graslini - code 1046
- **Poissons**
Alose feinte - code 1103
- **Mammifères**
Castor d'Europe - code 1337
- **Ainsi qu'un habitat : forêts**
galeries à Salix alba et Populus alba code 92A0

L'EPTB Vidourle est désigné comme la structure porteuse et animatrice du document d'objectifs (DocOb).

Lancé le 28 janvier 2011, le DocOb a été réalisé en 4 étapes :

- **Diagnostic écologique**
- **Diagnostic socio économique**
- **Définition et hiérarchisation des enjeux et des objectifs**
- **Définition d'un programme d'actions**

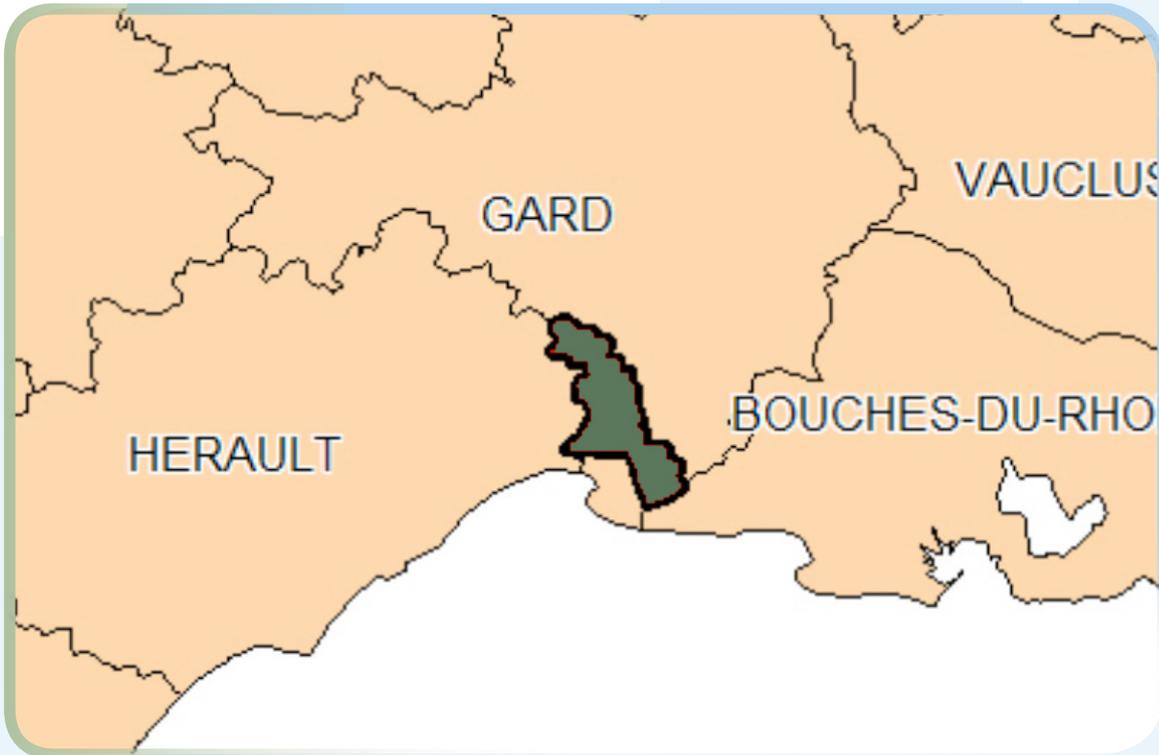
La rédaction du DocOb a été confiée au bureau d'étude Biotope

Le comité de pilotage Natura 2000 (sous la présidence de Guy Daniel), a eu pour mission de conduire l'élaboration du DocOb, désormais il exerce un rôle d'animation et de gestion du site Natura 2000 « Vidourle ».

2

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Carte didactique de la zone natura 2000



Surface **293** ha

Linéaire **25** km

11 communes

DE LA ZONE NATURA 2000



3 LES HABITATS NATURELS

La ripisylve, forêt galerie du Vidourle, est constituée de plusieurs habitats d'intérêts communautaires comme la forêt galerie de saule, peuplier blanc... ; entrecoupé de lit de graviers méditerranéens et de zones avec de la végétation immergée de type renoncules flottantes, nénuphars ...

Ces différents habitats présents sur le cours du Vidourle permettent de préserver une grande biodiversité des espèces animales et florales :

♥ **Forêts galeries à *salix alba* et *populus alba*** - code 92A0
Peuplement forestier à feuillage caduque qui bordent les cours d'eau méditerranéen



☼ **Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea – Faciès de gazon à Brachypode de Phénicie** - code 6220, habitat prioritaire.

Il s'agit des pelouses sèches méditerranéennes qui occupent les sols profonds.



D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

❖ Rivières permanentes méditerranéennes du paspalo-*agrostidion* avec rideaux boisés riverain à *salix alba* et *populus alba* - code 3280

2 sous habitats : groupements méditerranéens des limons riverains (végétation recouvrante et tapissante), et saussaies à saule pourpre méditerranéennes (saules tendres qui apparaît sur les dépôts de sables et/ou de galets)



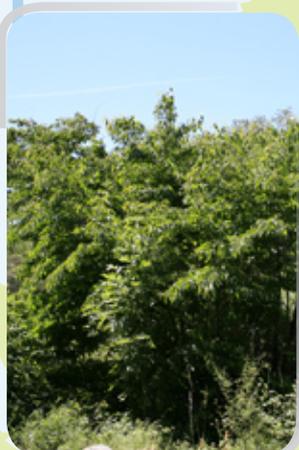
❖ Rivières des étages pluviale à montagnard avec végétation du *ranunculion fuitantis* et du *callitricho- batrachion* - code 3260

Habitat correspondant aux végétations aquatiques du cours d'eau (herbiers de plantes enracinées et à feuilles flottantes ou submergées)



❖ Rivières permanents méditerranéennes à *glaucium flavum* - code 3250

Végétation peu couvrante dominé par la scrophulaire des chiens et une bonne présence de glaucière jaune qui s'installent sur les dépôts de graviers et de galet dans le lit du cours d'eau.



❖ Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* - code 9340

Formation forestière dans la continuité de la ripisylve et dominée par le Chêne vert accompagnée de pins d'Alep et de Chênes pubescents.



4 LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les Odonates

famille des libellules



La Cordulie à corps fin

code 1041

Situation du site

Espèce la plus largement répartie. 80 lieux d'observation depuis 2001, quasi continuité des habitats favorables à l'espèce entre l'A9 et le moulin d'Hilaire à Aubais. L'état de conservation de l'espèce à l'échelle du site est considéré comme favorable.

Perspective

Giam, vel eugue dolor ipit wisit au-
giam num duis niam do dolendigna
faciduisil dit, volenit ipisl erciniam
zzrit, quiscidunt euguer inim vendit
pratue vulputat do commy nonsendi-
pit praesequatem velit, commy nulla
faccum incil iustie consequatum essi-
sit lan ut vulluptat ad dolesse ndigna





Le Gomphe de Gröslin

code 1046

Situation du site

48 points stations depuis 2001.
Aire de répartition disjointe et restreinte.
L'état de conservation de l'espèce à l'échelle du site est considéré comme modéré



Perspective

Giam, vel eugue dolor ipit wisit augiam num dui niam do dolendigna faciduisil dit, volenit ipisl erciniam zzrit, quiscidunt euguer inim vendit pratue vulputat do commy nonsendipit praesequatem velit, commy nulla faccum incil iustie consequatum essisit lan ut vulluptat ad dolesse ndigna



La Cordulie splendide

code 1043

Situation du site

18 observations depuis 2001.
Aire de répartition disjointe et restreinte.
L'état de conservation de l'espèce à l'échelle du site est considéré comme défavorable.



Perspective

Giam, vel eugue dolor ipit wisit augiam num dui niam do dolendigna faciduisil dit, volenit ipisl erciniam zzrit, quiscidunt euguer inim vendit pratue vulputat do commy nonsendipit praesequatem velit, commy nulla faccum incil iustie consequatum essisit lan ut vulluptat ad dolesse ndigna



L'alose feinte

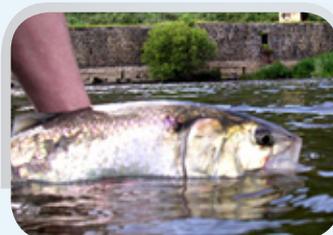
code 1103

Espèce « grande migratrice » dont l'aire de répartition s'est fortement réduite dès le 19^{ème} siècle en raison des activités humaines (barrages, aménagements...). Le plan Migrateurs Rhône Méditerranée Corse fixe, depuis 1993, des actions pour agrandir l'aire de répartition de l'alose.

Situation du site

Avant 1995, l'alose feinte ne se maintenait plus que sur l'extrême aval du Vidourle (seuil terre de port).

En 1995, sa destruction par une crue du Vidourle a permis à l'alose de recoloniser la partie aval du site Natura 2000 jusqu'au seuil de St Laurent d'Aigouze.



Les aloses feinte se reproduisent dans des zones de frayère, favorisées par des aménagements autour des seuils de terre de port à Saint Laurent d'Aigouze et Marsillargues (échancrure, enrochement en pente douce et passe à poissons).

Le franchissement par conception de ses seuils reste difficiles pour l'espèce.



Perspective

La retouche prochaine des passes à poissons de ces deux seuils

L'aménagement du seuil du pont SNCF pour le rendre franchissable par conception et permettre aux aloses d'accéder à d'autres frayères de très bonnes qualités notamment en aval du pont submersible de Villetelle.



Le castor d'Europe

code 1337

Situation du site

Dès le XII^{ème} siècle, l'aire de répartition du castor s'est réduite en Europe en raison de sa chasse et piégeage par l'homme. Sur le bassin du Vidourle, le castor n'était plus présent jusqu'en 1970, date à laquelle quelques individus ont été réintroduits en amont de Sommières, une lente recolonisation s'en est suivie et actuellement l'espèce occupe une grande partie du fleuve, site Natura 2000 compris.

En 1990, un document de l'ONCFS faisait état en aval de Sommières jusqu'à Junas ainsi qu'à Gallargues le Montueux et Aimargues.

En 2010, la situation a évolué positivement puisque 10 familles se sont probablement installées entre Boisseron et le pont de Lunel auxquelles il faut ajouter quelques autres occupants entre le pont de Lunel et l'aval de Saint Laurent d'Aigouze.

Des castors isolés constituent une population flottante qui peut représenter jusqu'à 40% de l'effectif.



Perspective

Le cours d'eau est endigué sur le secteur pont de Lunel et aval de Saint Laurent d'Aigouze.

Les berges artificialisées et la ripisylve très réduite est assez peu intéressante pour le castor.



Les chauves-souris

Famille chiroptères



Perspective

Garantir la pérennité du vieux bâti comme les moulins qui jalonnent le site. L'incorporation possible de la colonie de Sommières dans les limites du SIC. La préservation des vieux corridors de ripisylve, voire la préservation de certains très abimés. Eviter toute pollution accidentelle sur le Vidourle.

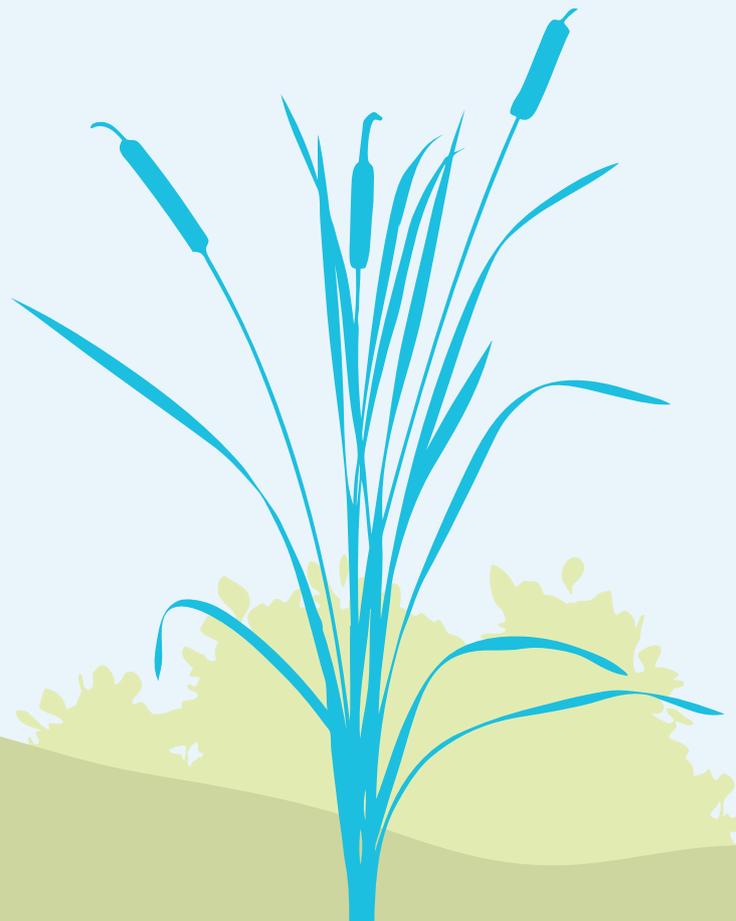


Situation du site

12 espèces de chiroptères ont été recensées sur le site, auxquelles on peut en rajouter 5 qui sont fortement potentielles car contactées sur le Vidourle plus en amont ou en aval lors d'inventaires complémentaires.

Les espèces à plus grande valeur pour le site sont :

- **Les Rhinolophes** utilisent du bâti ancien ou des volumes construits inhabités.
- **Le Murin de Capacini** qui se reproduit sur la colonie de Sommières avec chaque année une cinquantaine de jeunes pour plusieurs centaines d'adultes estimés.



5

LES ESPÈCES ANECDOTIQUES

La lamproie marine

code 1095

Espèce grande migratrice vivant à l'état adulte en mer non loin des côtes, elle se reproduit en eau douce sur des faciès de plat courant et profond.

Historiquement elle venait se reproduire dans le Vidourle, actuellement la lamproie marine n'est observée que de façon anecdotique et aléatoire sur le fleuve et dans les environs.

En tout état de cause, la remontée des adultes est délicate en amont des seuils de St Laurent

d'Aigouze/Marsillargues, et impossible en amont du seuil du pont SNCF de Gallargues-le-Montueux.



Le toxostome

code 1126

Espèce qui vit en bancs sur les fonds de galets des eaux vives, il se reproduit sur des fonds de graviers, avec du courant, sur les petits affluents ou au niveau des bordures du cours d'eau principal.

La présence du toxostome sur le site Natura 2000 (si elle est effective) n'est très probablement qu'anecdotique, il est probable qu'il s'agisse au moins en partie d'individus introgressés génétiquement.





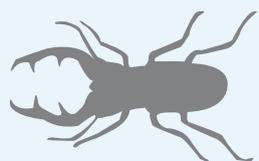
La cistude d'Europe

code 1220



Tortue aquatique aux mœurs diurnes, liée essentiellement aux eaux douces stagnantes, riches en végétation. Elle est sédentaire et passe la majeure partie de son temps dans l'eau à la recherche de sa nourriture ou à l'air libre au bord de l'eau. Espèce aujourd'hui en déclin, et cette régression en fait maintenant une espèce menacée qu'il faut sauvegarder. En Languedoc Roussillon, la cistude d'Europe a déserté la plupart des zones humides, excepté quelques rares sites littoraux en Camargue gardoise. Le bas Vidourle n'héberge pas de population viable de cistude d'Europe.

En revanche les potentialités seraient grandement augmentées avec une rectification des profils de berges (pente plus douce) et l'aménagement de ségonnaux laissés libres, ainsi qu'une baisse de la fréquentation humaine, au niveau des seuils notamment.



Le grand capricorne

code 1088

Ce sont des coléoptères saproxylophages d'intérêt communautaire. Présence potentielle de ces deux espèces en raison de vieux arbres au niveau de la ripisylve, et de vieux chênes en haut de berge.



6

LES ESPÈCES REMARQUABLES mais non classé d'intérêt communautaire

Flore

Le Limnanthème (faux nénuphar) : Une petite population probablement clonale de cette espèce très rare en Languedoc Roussillon s'étend sur quelques mètres carrés au sein d'une diverticule abrité en rive droite du Vidourle au niveau du Moulin du Liquis. Espèce protégée en forte régression en France en raison de l'uniformisation des biotopes aquatiques et de leur pollution excessive.

Insectes

3 espèces d'insectes assez rares régionalement ont été contactées en 2008 :

- **Grillon des torrents (orthoptères)**, au niveau des seuils et en bord de rivière.
- **Mante ocellée (dictyoptères)**, au niveau de friches sur la digue en rive gauche allant de Marsillargues à St Laurent d'Aigouze.
- **Egosome (coléoptères)**, au niveau du moulin des Aubes.

Poissons

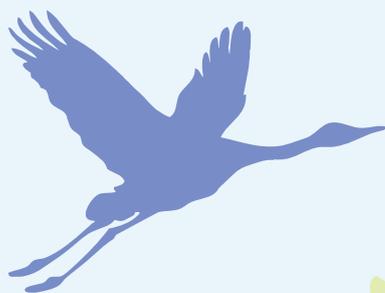
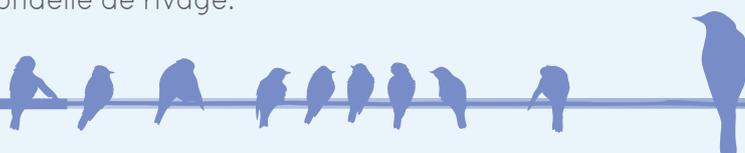
La blennie fluviatile, espèce endémique et l'anguille européenne, espèce migratrice, sont deux espèces remarquables et menacées sur le site Natura. Localisées à Sommières, à l'aval du pont de Villetelle, à l'aval de la passe de Marsillargues et en amont du seuil de St Laurent d'Aigouze, elles sont potentielles sur tout le site Natura 2000.



Oiseaux

De nombreuses espèces fréquentent le Vidourle et sa ripisylve, parmi les espèces remarquables nichant potentiellement dans la ripisylve, on peut citer : le Rollier d'Europe, le Milan noir, le Bihoreau gris, le Petit Duc, Scops, le Lorient d'Europe, la Tourterelle des bois, la Huppe fasciée et le Coucou Geai.

Pour les espèces nichant dans les berges : le Guêpier d'Europe, le Martin pêcheur d'Europe et l'Hirondelle de rivage.



7

LES MENACES EXISTANTES SUR LE SITE NATURA 2000

Les espèces végétales notées comme envahissantes et nuisibles des ripisylves et bords de cours d'eau de la plaine méditerranéenne sont :

Le Robinier, l'Ailanthé, la Canne de Provence, l'Érable negundo, les Jussies et la Renouée du Japon.

Les Jussies et la Renouée du Japon ont déjà fait l'objet de contrôle et d'arrachage sur les parties aval proche de la Camargue et amont du Vidourle.

La faune exotique nuisible notée sur l'ensemble du site Natura 2000 se compose du Ragondin, de l'écrevisse de Louisiane et l'Anodonte chinoise.

Ces espèces sont considérées comme nuisibles en raison des dégâts qu'elles causent et de problème de santé publique.

8

L'URBANISATION DANS LA ZONE NATURA 2000

Démontrer la corrélation entre les activités de loisirs, de plein air et la zone Natura 2000.

Par exemple sur la basse vallée du Vidourle qui est un site où s'observent de nombreuses activités (canoë kayak, pêche, chasse, voie verte...), ces activités présentes ne sont pas incompatibles avec la préservation des espèces et des milieux.

La classification en zone Natura 2000 a pour objectif de protéger les habitats et les espèces d'intérêt communautaire tout en préservant la qualité du cours d'eau en général (eau, lit, berge et milieux aquatiques...)

Les actions de conservation du patrimoine naturel sont dans l'intérêt de la faune et de la flore mais aussi et surtout dans celui des acteurs du bassin versant du Vidourle qui bénéficient d'un cadre paysager et environnemental exceptionnel.

9

LES ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA ZONE NATURA 2000

Enjeux de conservation	Objectifs de développement durable
Enjeux exceptionnels/très forts	
Alose feinte	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la reproduction de l'Alose. Préservation, voire restauration, de la qualité de l'eau et des sols. Rétablissement de la libre circulation des espèces et de l'écoulement des eaux.
Gomphe de Graslin	<ul style="list-style-type: none"> Maintien dans un bon état de conservation des populations de libellules Gestion de la ripisylves et des berges : préservation des habitats d'espèces (castor, libellules), conservation des habitats d'intérêt communautaire et maintien des corridors.
Cordulie splendide	
Enjeux forts	
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	<ul style="list-style-type: none"> Maintien dans un bon état de conservation et/ou restauration des forêts à galeries, habitats naturels d'intérêt communautaire.
Murin de Capaccini	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de parcelles ouvertes, d'une mosaïque d'habitats et de terrains de chasse pour les chauves souris. Création ou entretien d'éléments ponctuels ou linéaires: corridors pour les chauves souris, zones de chasse et de déplacement. Maintien dans un bon état de conservation des populations de chauves souris. Maintien d'un bon état écologique des milieux aquatiques.
Enjeux modérés	
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la ripisylve et des berges : préservation des habitats d'espèces (castor, libellules), conservation des habitats d'intérêt communautaire et maintien des corridors. Maintien de l'intégrité physique du Vidourle. Maintien de parcelles ouvertes, d'une mosaïque d'habitats et de terrains de chasse pour les chauves souris.
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverain à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	
Minioptère de Schreibers	
Grand Rhinolophe	
Castor	
Cordulie à corps fin	
Enjeux faible	
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fuitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de parcelles ouvertes, d'une mosaïque d'habitats et de terrains de chasse pour les chauves souris. Création ou entretien d'éléments ponctuels ou linéaires : corridors pour les chauves souris, zones de chasse et de déplacement.
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-brachypodietea</i>	
Petit murin	

10

LE PROGRAMME D' ACTIONS

4 thématiques

- ANIMATION
- GESTION DES ESPÈCES ET HABITATS
- SUIVIS ET AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES
- COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

17 mesures

Objectifs de développement durable	Intitulé de la fiche mesure	Intitulé de l'opération	Priorité +, ++, +++
Thématique : ANIMATION			
Accompagner la mise en œuvre du Document d'objectifs	Animation, gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DocOb	Partenariat avec les structures en charge de plans ou/et de programmes de gestion sur le site, Recensement et information des propriétaires et exploitants concernés, rechercher les financements et mettre au point le plan de financement global des actions	+++
Thématique : GESTION DES ESPÈCES ET HABITATS			
Gestion de la ripisylves et des berges	Entretien et restauration des arbres et de la végétation naturellement présents au bord du cours d'eau (maintien, voire développement, des habitats rivulaires et des corridors biologiques aquatiques)	Restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné d'embâcles	+++
		Entretien des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné d'embâcles	
		Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable	
Assurer l'intégrité physique du Vidourle	Maintien ou restauration de la dynamique naturelle du cours d'eau	Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive	+++
		Restauration et aménagement des bras morts et bras annexes	
	Limitation de l'impact des usagers sur les cours d'eau, notamment lors de la traversée de rivières	Aménager un dispositif de franchissement des cours d'eau (bétail, piétons, autres randonneurs, engins agricoles, véhicules)	++
		Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	
Limitation de la dégradation des frayères (colmatage...)	Restauration de frayères	+++	

Objectifs de développement durable	Intitulé de la fiche mesure	Intitulé de l'opération	Priorité +, ++, +++
Préservation, voire restauration, de la qualité de l'eau et des sols	Pépétuation et motivation des pratiques agricoles et de jardinage favorables à la biodiversité	Conversion à l'agriculture biologique	++
		Maintien en agriculture biologique	
	Lutte contre l'eutrophisation des cours d'eau en limitant les apports de fertilisants	Limitation de la fertilisation totale et minérale azotée sur les grandes cultures et cultures légumières	++
		Absence ou limitation de fertilisation sur les prairies	
	Lutte contre la pollution des cours d'eau en limitant les traitements d'herbicides	Absence ou limitation d'emploi des herbicides sur les vignes	++
Lutte contre l'eutrophisation des cours d'eau en limitant les apports de fertilisants	Absence d'emploi des herbicides sur les cultures		
Augmentation de la biomasse et de la diversité existantes	Maintien des milieux ouverts et entretien des espaces de façon raisonnée	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts ou humides	+
		Entretenir les milieux ouverts par la mise en place d'un pâturage extensif	
		Entretenir les milieux ouverts par la fauche	
		Ouverture de milieux faiblement embroussaillés	
		Ouverture des milieux en déprise et gestion pastorale	
		Toutes les Maet concernant la fertilisation et l'utilisation de produits phytosanitaires	
Favoriser la reproduction de l'Alose feinte	Contribution à l'aménagement des obstacles à la libre circulation des espèces et à l'écoulement de l'eau	Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons	+++
Création ou entretien d'éléments ponctuels ou linéaires	Favoriser la restauration des haies, des arbres et des bosquets	Réhabilitation ou plantation d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	+++
		Réhabilitation ou plantation d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	
		Chantier d'entretien de haies, d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	
		Entretien des haies	
		Entretien des bosquets	
		Entretien des arbres isolés ou alignés	
THÉMATIQUE : SUIVIS ET AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES			
Améliorer les connaissances sur les espèces et leurs habitats et les habitats naturels d'intérêt communautaire	Améliorer et compléter les inventaires des espèces de chauves souris d'intérêt communautaire	Réalisation de prospections complémentaires sur les zones élargies du site (gîte, utilisation du site, chasse, transit...)	+++
	Améliorer et compléter les inventaires des habitats naturels d'intérêt communautaire	Réalisation d'un inventaire complémentaire des habitats naturels, dont ceux d'intérêt communautaire et prioritaires sur les zones élargies du site	++



<i>Objectifs de développement durable</i>	<i>Intitulé de la fiche mesure</i>	<i>Intitulé de l'opération</i>	<i>Priorité +, ++, +++</i>
Étudier l'évolution des populations d'espèces d'intérêt communautaire, des espèces invasives et des habitats d'intérêt communautaire	Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire	Elaboration et mise en place de protocoles de suivis des espèces d'intérêt communautaire	+++
		Suivre les conditions stationnelles des habitats d'espèces d'intérêt communautaire	
		Poursuite d'application des protocoles de suivis des espèces piscicoles d'intérêt communautaire à intervalle régulier	
	Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des habitats naturels d'intérêt communautaire et de la qualité de l'eau	Elaboration et mise en place de protocoles de suivis des habitats d'intérêt communautaire	++
		Suivi des paramètres physicochimiques et hydrobiologiques des cours d'eau	+++
THÉMATIQUE : COMMUNICATION ET SENSIBILISATION			
Mener des actions de communication et sensibilisation	Sensibilisation des acteurs locaux, des usagers du site et du grand public sur l'intérêt écologique du site	Organisation de journées de sensibilisation pour les acteurs et usagers du site (agriculteurs, communes, associations sportives) portant sur les enjeux du DocOb et aux liens avec leur activité	+++
		Création d'un groupe de travail pour l'élaboration des panneaux et de plaquette de sensibilisation sur les espèces d'intérêt communautaire et la qualité de l'eau pour le grand public	
		Réalisation de panneaux	
		Réalisation d'une plaquette de sensibilisation de portée générale	
		Réalisation d'une fiche de bonnes pratiques à destination des usagers du site (activités de loisir, entretien des voiries ...)	
	Mise en place des outils de communication destinés aux usagers du site	Éditer un bulletin de liaison pour informer régulièrement les acteurs locaux et les élus de l'avancement du projet	++

Conclusion

Sur le site **Natura 2000**, le Vidourle est un fleuve dont la morphologie a été profondément modifiée par les aménagements humains (seuils/moulins/digues...) anciens ou plus récents.

Le lit est globalement « encaissé », les écoulements sont majoritairement homogènes et très lents et la profondeur est importante. Malgré cela, la richesse du site est importante et des espèces très patrimoniales subsistent (Alose feinte du Rhône, odonates...).

Les seules zones où le lit est plus diversifié sont situées au niveau et en aval des anciens seuils de moulins où selon la configuration peuvent être trouvés des fons variés. Ces zones présentent un intérêt important pour la faune et les habitats d'intérêt communautaire.

Il conviendra au niveau de la gestion de trouver le juste équilibre entre le maintien voire l'amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire et la présence des ouvrages.



Vidourle

EPTB

Etablissement Public Territorial de Bassin

Direction

Conseil Général de l'Hérault,
Maison des Élus
Syndicat Interdépartemental
d'Aménagement du Vidourle
1000, rue d'Alco
34087 Montpellier Cedex 4
T. 04 67 67 60 46
F. 04 67 67 71 98
E-mail : c.sales@vidourle.org

Siège

Etablissement Public de Bassin Vidourle
11, rue Court de Gébelin
Imm. le Neuilly • 2° ét.
30000 Nîmes
T. 04 66 01 70 20
F. 04 66 38 37 59
E-mail : c.joujoux@vidourle.org

www.vidourle.org

